

7 Jours *Filpac CGT*

n°30 - jeudi 11 avril 2013

Directeur de publication : Marc Peyrade – Rédaction : Jean Gersin (gersin@filpac-cgt.fr)
Filpac CGT - tél. : 01 55 82 85 74 - filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr

La croisade de la droite ultra, de l'extrême droite et du parti catholique contre l'homosexualité menace de s'étendre en opération subversive contre la république. La droite et le patronat hurle et vocifère pour qu'une austérité à la Thatcher en finisse avec les acquis sociaux. C'est tout sauf l'heure de la pause, mais plutôt le moment de créer un nouveau Front populaire, qui réussira à inverser le cours réactionnaire actuel. La Filpac CGT s'y emploiera.

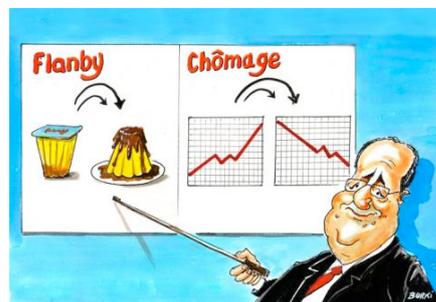
*C'est moral les licenciements, la fermeture des entreprises,
le chômage, l'écrasement des salaires et de la Sécurité sociale ?*

Une loi pour protéger les emplois et les entreprises, une loi pour l'information, voilà la morale sociale !

Un ministre tombe et le bruit de sa chute se transforme en gazouillis pour une morale de pacotille. Quoi, s'étonne soudain le pouvoir, il y aurait des pays-dépotoirs à fric, des endroits où le secret des affaires sert à frauder le fisc, un réseau mondial par où coule une majeure partie de la finance mondiale ? Bref des paradis fiscaux ? Sans blague ! Et s'y retrouveraient les gavés, les obèses du compte en banque, des Le Pen à Philippe Hersant, des patrons les plus huppés aux banquiers dominants ? Sans blague...

Basta !

Le président, qui se rêve en chef, rend hommage à l'indépendance de la justice au moment où sa majorité (ou plutôt la majorité de sa majorité) **donne un coup de grâce à la loi sociale par excellence, le Code du travail, par l'adoption de l'ANI cfct cgc cfdt Medef**. Les salariés sont voués à l'enfer de la précarité et du chômage. Les patrons ont reçu le pouvoir légal de licencier comme bon leur semble, au nom de la « compétitivité ». Morale, cette capitulation ?



Le même salue l'utilité de la presse indépendante, au moment où ses services ministériels, poursuivant les basses œuvres de Sarkozy, **s'apprêtent à sabrer dans les aides à la presse au nom du dogme libéral**, qui commande que tout doit être rentable, aussi bien l'information que l'hôpital ou l'université. L'information n'est vue que sous l'angle de la concentration des groupes et de sa rentabilité marchande. Moral, de continuer de fourguer une information-marchandise aux banquiers et aux grands industriels ?

Pendant la chute de Cahuzac, combien d'entreprises ferment, de Virgin à Heuliez, combien sont frappées comme la papeterie de Condat, celle de Stora Enso Corbehem. 1 000 licenciements par jour, en moyenne, et notre gouvernement laisse filer le patrimoine social, les salariés, seuls créateurs de richesses par leur travail ? Sans rien faire contre le chômage, sinon donner la main aux employeurs obsédés par les licenciements. Il faudrait ne pas faire de bruit, attendre les ravages d'une politique d'austérité commanditée par la dette bancaire ? Moral, ça ?

Et voilà ce spectacle pitoyable où des élus et ministres présentent des patrimoines de misère. Bientôt on va découvrir que le ministre des affaires étrangères est un usager discret des Restos du Cœur... Stop ! La vraie question, celle que tout ce bazar chic veut masquer, c'est bien le droit de propriété au nom duquel tous les licenciements, toutes les fermetures d'entreprises sont prononcées. Le droit du propriétaire, le droit des affaires l'emportent sur les maigres droits des salariés. Les voilà démunis dès qu'un état major lointain décide, par SMS ou courrier électronique, de rayer de la carte industrielle une entreprise.

La république, la vraie, ce sont ses lois sociales pour tous

Que vaut une république où une minorité de propriétaires peut décider du sort de milliers de salariés d'une simple décision ? Pourtant c'est la nôtre ! Elle doit évoluer vers la démocratie.

La Filpac CGT propose deux lois dans ce sens.

A M Real, il a fallu la coalition des syndicats CGT, des mairies et du conseil général pour forcer le propriétaire à céder l'usine où il n'a jamais mis les pieds. Sur cette expérience de M Real, comme de celles de Florange et Pétroplus et bien d'autres encore,

la Filpac CGT revendique une loi :

- ◆ pour donner au comité d'entreprise le fondement légal de ses actions pour pérenniser l'entreprise, ses activités et ses emplois ;
- ◆ pour mettre automatiquement sous sauvegarde les contrats de travail, ceux de tout le personnel et ceux des représentants syndicaux ;
- ◆ pour forcer le propriétaire qui veut partir à laisser les clés, le terrain, les bâtiments et les machines, moyennant une dépollution éventuelle à sa charge ;
- ◆ pour que les fonds publics dont il a bénéficié soient restitués aux pouvoirs publics.

L'information libre est en danger. L'hyper concentration des groupes d'information est en soi un danger pour l'information libre. Ce péril est renforcé par la stratégie encouragée par l'Etat stratège d'immerger l'information dans le lieu hyperconcurrentiel du numérique. Où les groupes de taille planétaire ne feront qu'une bouchée de leurs concurrents nationaux.

Une loi s'impose pour l'information :

- ◆ orienter les aides publiques vers la création éditoriale quel que soit son support ;
- ◆ garantir à tous les citoyens le droit de recevoir les publications de leurs choix ;
- ◆ refonder le pluralisme de l'information par l'extension de la définition du conflit d'intérêts entre les propriétaires - banquiers et industriels - et les sociétés d'information ;
- ◆ définir l'information comme un bien commun placé sous la sauvegarde de la démocratie, c'est-à-dire de la représentation nationale des élus.
- ◆ autoriser et encourager des sociétés d'information dont le but n'est pas l'argent mais le service du citoyen ;
- ◆ abroger le décret Sarkozy du 13 avril 2012 qui privilégie les restructurations et les concentrations à l'information ;
- ◆ soumettre à la loi commune les éditeurs d'information sur le Net (agrégateurs, hébergeurs, fournisseurs d'accès, etc.) ;
- ◆ développer et promouvoir la qualité professionnelle des salariés de l'information.



Ces perspectives s'ajoutent aux combats pour l'emploi, les salaires, la protection sociale. Ces lois, la Filpac CGT propose à toutes les bonnes volontés d'en faire un objectif commun et collectif. Il s'agit bien du domaine d'un syndicalisme de mobilisation au service du plus grand nombre. Un syndicalisme de transformation sociale.

La Filpac CGT représente plus de 50% des suffrages des salariés dans les secteurs de ses compétences. Elle fera tout non seulement pour être écoutée, mais entendue par l'action, la mobilisation, qui débouchent sur de réelles négociations. La loi de la représentativité lui en donne le droit. Mais ce droit, manifestement, doit passer dans les faits. Alors, allons-y.